

Point sur la réforme de la CEFDHAC

Plénière du PFPC
Hon. Louis Roger Essola Etoa
Yaoundé, 12 novembre 2009

Ce que c'est la CEFDHAC

- Forum multi-acteurs constitué en vue de favoriser l'adhésion des parties prenantes au processus de gestion durable et équitable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale;
- Espace de dialogue, de concertation, d'échanges, de promotion d'expériences novatrices, de proposition et d'orientation.

Rappel historique

- 1996: CEFDHAC ou Processus de Brazzaville;
- 1999: Déclaration de Yaoundé par les Chefs d'Etat (origine des axes du plan de convergence) ;
- 2000: Création de la COMIFAC;
- 2002 : Création du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC;
- Février 2005 : Signature du Traité instituant la COMIFAC (deuxième Sommet des Chefs d'Etat);

Raisons de la réforme de la CEFDHAC

- Inadéquation des textes juridiques;
- Montage institutionnel inapproprié;
- Insuffisance des ressources financières;
- Dysfonctionnement de la CEFDHAC;
- Positionnement peu clair vis-à-vis de la COMIFAC;
- Manque de conformité de la CEFDHAC par rapport à la vision du Traité.

Quelques repères de la Réforme

- 2006-2007: Réforme de la CEFDHAC, conformité avec l'article 13 du Traité : *« en vue d'assurer à la base le suivi-évaluation de la mise en œuvre du Traité, le Secrétariat Exécutif dispose d'un Forum sous-régional et des Fora nationaux qui regroupent, à ces différentes échelles, les ONG, les Administrations, les Partenaires au Développement, les Bailleurs de Fonds, le Secteur privé, la Société civile et les Parlementaires ».*
- Mars 2006: Mise en place du Comité Technique de la Réforme de la CEFDHAC

Quelques repères de la Réforme (suite)

- Novembre 2007-septembre 2008, validation lors de la sixième CEFDHAC et adoption par la cinquième session du conseil ordinaire des Ministres de la COMIFAC, des documents de la réforme (Statuts, Règlement intérieur, Dispositif organisationnel, Convention de collaboration COMIFAC/CEFDHAC).

Cadre institutionnel post-réforme

- La mise en place des organes de la réforme n'est pas encore achevée, cependant, la principale innovation de la réforme de la CEFDHAC reste la mise en place des structures pérennes de concertation multi-acteurs au niveau de chaque pays « le Forum National »;
- Le Comité de Pilotage sous-régional est en place (août 2009).

Éléments de la feuille de route du Comité de Pilotage de la CEFDHAC

- Choix de l'Agence de Facilitation sous-régionale;
- La préparation du Forum sous-régional (7^{ème} session de la CEFDHAC);
- Elaboration des critères d'admission des nouveaux réseaux au sein de la CEFDHAC;
- Redynamisation des débats participatifs au sein des fora nationaux avec l'implication de tous les acteurs et réseaux;
- Contribution à la mise en œuvre du Plan d'opérations 2009-2011 du Plan de Convergence;
- Développement de la concertation multi-acteurs entre les trois blocs forestiers.

Défis

- Le financement pérenne de la CEFDHAC;
- Le fonctionnement efficace et efficient des organes et réseaux de la CEFDHAC. Il faut que le rôle de secrétariats des Coordinateurs nationaux de la COMIFAC au sein des fora nationaux soit visible;
- La mise en œuvre et le suivi des activités du POPC 2009-2011.